

DIEGO XELMÍREZ ET LES COURANTS DE LA POLITIQUE ECCLÉSIASTIQUE DE SON TEMPS

Ludwig Vones
Universität zu Köln
(Alemaña)

L'*Historia Compostellana*, ce témoignage singulier des exploits juridiques de l'église apostolique de Saint-Jacques-de-Compostelle et des actes de son évêque Diego Xelmírez — l'évêque le plus important qu'elle ait eu dans cette période de transformations fondamentales concernant la réforme et la structure de l'église —, ne laisse pas de doute que Diego s'était mêlé déjà assez tôt à la politique ecclésiastique de l'espace galicien, auquel il appartenait de par ses origines et son éducation¹. D'abord simple chanoine du siège épiscopal d'Iria-Compostelle, puis chancelier, secrétaire, notaire et scribe du comte Raimond de Galice, ensuite administrateur des biens du diocèse pendant deux vacances du siège, puis évêque et enfin archevêque, Diego Xelmírez avait pris dès le début une influence décisive sur le destin de l'église hispanique². Il n'aspira qu'à assurer l'existence et l'indépendance de son évêché, et en dernière conséquence à faire élever l'église de Saint-Jacques au rang de métropole, pour qu'elle obtienne dans la péninsule ibérique comme chef d'une province ecclésiastique une position au moins

-
- 1 Sur l'*Historia Compostellana*, les différentes étapes de sa formation et le milieu ecclésiastique et politique dont elle est issue voir Ludwig Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes 1070-1130*, Köln-Wien 1980; Fernando López Alsina, *La ciudad de Santiago de Compostela en la Alta Edad Media*, Santiago de Compostela 1988, qui traite de nouveau la question de ses auteurs tout en apportant d'importants aspects nouveaux; Emma Falque, qui réalisa avec l'*Historia Compostellana*, Turnhout 1988 (= cc. Cont. Med. LXX) l'édition critique définitive (citée dorénavant: HC [ed. Falque] p. ...) tout en fournissant en même temps un commentaire avec sa traduction *Historia Compostelana. Introducción, traducción, notas e índices*, Madrid 1994. En ce qui concerne le personnage de Diego Xelmírez voir en plus des études déjà citées l'ouvrage de référence de Anselm Gordon Biggs, *Diego Gelmírez. First Archbishop of Compostela*, Washington, D.C. 1949 (traduit en Galego: *Diego Xelmírez*, Vigo 1983), ainsi que surtout Richard A. Fletcher, *Saint James's Catapult. The Life and Times of Diego Gelmírez of Santiago de Compostela*, Oxford 1984 (traduit en Galego: *A vida e o tempo de Diego Xelmírez*, Vigo 1992), qui avait déjà dans le cadre de ses études sur l'épiscopat du royaume de León traité en détail le personnage de l'évêque de Compostelle (Richard A. Fletcher, *The Episcopate in the Kingdom of León in the Twelfth Century*, Oxford 1978). Pour une vue d'ensemble de l'état actuel des recherches voir Klaus Herbers, «Santiago de Compostela zur Zeit von Bischof und Erzbischof Diego Gelmírez (1098/1099-1140)», *Zeitschrift für Kirchengeschichte* 98 (1987) 89-102; Richard A. Fletcher, «Las iglesias del Reino de León y sus relaciones con Roma en la Alta Edad Media hasta el concilio IV de Letrán de 1215», in *El Reino de León en la Alta Edad Media*, Vol. VI, León 1994, 459-495; Barbara Abou-El-Haj, «Santiago de Compostela in the Time of Diego Gelmírez», *Gesta* 36 (1997) 165-179, ainsi que quelques contributions à des ouvrages collectifs ou des catalogues, tels que récemment: *Compostelle et l'Europe. L'histoire de Diego Gelmírez*, Santiago 2010.
- 2 Sur les débuts de sa carrière voir maintenant en plus des biographies citées et de Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 102ss., Ermelindo Portela, «Diego Gelmírez. Los años de preparación (1065-1100)», *Studia Historica. Historia Medieval* 25 (2007) 121-141.

équivalente à celle du siège primatial de Tolède³. Après la reconquête et à le ralliement définitif à Rome et à la papauté romaine, après l'adoption du rite romain et l'abolition des structures wisigothiques-mozarabes et hispaniques, l'église hispanique devait se reconstruire. Dans bien de régions d'ailleurs il était devenu presque impossible de renouer les liens avec les traditions de l'antiquité tardive ou des temps des wisigoths. Les anciennes structures ecclésiales avaient en grande partie disparues ou subsistaient à peine, ne correspondant en tout cas plus à la réalité politique de l'espace nord-ouest de la péninsule ibérique⁴. La situation était pareille à Compostelle, qui d'abord n'avait pas été le siège d'un évêché et n'avait réussi à obtenir son rang prééminent que grâce à la découverte du tombeau de Saint-Jacques en 800⁵. À l'origine le siège de l'évêché se trouvait à Iria, suffragant de la province ecclésiastique de Braga. Mais en 1095, ce fut grâce à la découverte du tombeau de Saint-Jacques, explicitement mentionnée, que l'évêque Dalmace, le prédécesseur immédiat de Diego, obtint la translation de l'évêché d'Iria à Compostelle⁶, l'exemption de l'église de Saint-Jacques de tout autre pouvoir métropolitain que celui de l'église romaine et la confirmation de tous les privilèges royaux y compris les titres de l'«Hiliensis cathedra»⁷. Le privilège issu par le pape Urbain II au début du mois de décembre 1095 à Brioude pour garantir la «Libertas

3 Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, pass.

4 Cf. sur ce sujet par le menu Demetrio Mansilla Reoyo, *Geografía eclesiástica de España. Estudio histórico-geográfico de las diócesis*, 2 Tomos, Roma 1994.

5 Sur la problématique autour de la découverte du tombeau voir Odilo Engels, «Die Anfänge des spanischen Jakobusgrabes in kirchenpolitischer Sicht», *Römische Quartalschrift* 75 (1980) 146-170; Jan van Herwaarden, «The origins of the cult of St James of Compostela», *Journal of Medieval History* 6 (1980) 1-35, et toujours Louis Duchesne, «Saint-Jacques en Galice», *Annales du Midi* 12 (1900) 145-179. Les origines du culte de Saint-Jacques retrace Robert Plötz, «Der Apostel Jacobus in Spanien bis zum 9. Jahrhundert», *Spanische Forschungen der Görresgesellschaft. Gesammelte Aufsätze zur Kulturgeschichte Spaniens* 30 (1982), 19-145.

6 JL 5601; HC (ed. Falque) p. 18-20. Cf. Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 80ss.; *Historia de las diócesis españolas*, Vol. 14: *Iglesias de Santiago de Compostela y Tuy-Vigo*, coord. José García Oro, Madrid 2002. Voir aussi José Freire Camaniel, «Las cartas de la Historia Compostelana», *Compostellanum* 46 (2001) 335-455, ici 337ss.

7 HC (ed. Falque) p. 19. Cf. Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 85ss.; Andrés Gamba Gutiérrez, «Alfonso VI y la exención de las diócesis de Compostela, Burgos, León y Oviedo», in *Estudios sobre Alfonso VI y la reconquista de Toledo*, Tomo 2, Toledo 1988, 181-217; Fernando López Alsina, «Urbano II y el traslado de la sede episcopal de Iria a Compostela», in Idem (ed.), *El Papado, la Iglesia Leonesa y la Basílica de Santiago a finales del siglo XI. El traslado de la Sede Episcopal de Iria a Compostela en 1095*, Santiago de Compostela 1999, 107-127.

Compostellanae Ecclesiae» a été transcrit dans l'*Historia Compostellana*, le «Registrum» à valeur juridique de l'église de Saint-Jacques, en tête de nombreux privilèges pontificaux, qu'on y trouve⁸. Il forme la base juridique de toute future promotion de l'église de Saint-Jacques et résume — comme l'a déjà constaté Fernando López Alsina⁹ — les privilèges royaux en faveur de Compostelle, rendant ainsi superflu d'énumérer chaque fois tous les privilèges reçus avant. L'artisan officiel de ce succès n'était pas Diego Xelmírez mais l'évêque Dalmace, qui dans une situation de crise, provoquée par la déposition de l'évêque Diego Peláez et du candidat royal Pedro de Cardeña, fut unanimement approuvé par les autorités ecclésiastiques et politiques au concile de Léon en 1090¹⁰ et confirmé par le pape au Concile de Clermont¹¹. Mais Diego, comme administrateur de l'église de Saint-Jacques connaissait mieux que personne ses titres de droit et était ainsi en état de juger de la situation politique devenue plus difficile. L'évêché d'Iria-Compostelle ne risquait-il pas depuis les tentatives de restaurer la province ecclésiastique der Braga, d'être de nouveau soumis à son ancienne métropole?¹². L'évêque Dalmace avait été moine à Cluny et lors de son installation à Compostelle l'abbé Hugues de Cluny, comme chef de sa congrégation, lui avait donné sa «benedictio et licentia»¹³. Quand il demanda donc l'exemption de son siège: «quod nemo praedecessorum suorum impetrare potuerat»¹⁴, il pouvait compter sur le soutien d'Hugues de Cluny, qui était lui aussi présent à Brioude et plus tard à Saint-Flour, comme le prouve le fait, que plusieurs privilèges en faveur de Cluny y furent délivrés en même temps que le privilège en faveur de Compostelle¹⁵. Diego Xelmírez en tant qu'administrateur des biens de l'évêché était probablement le

8 Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 25ss.

9 López Alsina, «Urbano II y el traslado de la sede episcopal de Iria a Compostela», pass.

10 Voir Alfons Becker, *Papst Urban II. (1089-1099)*. Bd. 1: *Herkunft und kirchliche Laufbahn. Der Papst und die lateinische Christenheit*, Stuttgart 1964, 230ss.

11 HC (ed. Falque) p. 18.

12 Mansilla Reoyo, *Geografía eclesiástica*, Tomo II, 47ss., 67ss., 136ss.

13 HC (ed. Falque) p. 18. Sur Hugues de Cluny, sa vie, faits et activités voir Armin Kohnle, *Abt Hugo von Cluny 1049-1109*, Sigmaringen 1993; Noreen Hunt, *Cluny under Saint Hugh 1049-1109*, London 1967; *Le gouvernement d'Hugues de Sémur à Cluny*, Cluny 1990; Peter Segl, *Königtum und Klosterreform in Spanien. Untersuchungen über die Cluniacenserklöster in Kastilien-León vom Beginn des 11. bis zur Mitte des 12. Jahrhunderts*, Kallmünz/Opf. 1974, pass.

14 HC (ed. Falque) p. 18.

15 JL 5602-5604.

principal responsable si non l'instigateur des revendications de l'église de Compostelle. Qui d'autre aurait pu le faire? Mais cela signifie aussi qu'il entretint des contacts réguliers avec Cluny, ce qui paraît autrement probable. Dans ces recherches sur Cluny, Charles Julian Bishko a constaté que des monastères portugais et galiciens en nombre impressionnant ont été donnés à Cluny, très souvent avec le concours de Diego Xelmírez, qu'il caractérise comme 'notorious Cluniophile'¹⁶. L'*Historia Compostellana* avait déjà désigné Cluny comme «caput totius monasticae religionis» et constaté que l'évêque de Compostelle, lors de son voyage à Rome, avait été reçu à Cluny comme «familiaris ac specialius»¹⁷. Il ne faut certainement pas sous-estimer l'influence de la puissante congrégation bourguignonne et de son abbé Hugues. Depuis longtemps déjà les rois de Castille et de Léon avaient demandé que leur mémoire soit célébrée à Cluny par des prières. Dès le temps de Ferdinand I^{er} et surtout d'Alphonse VI, ils avaient étroitement collaboré avec Cluny, et l'avaient favorisé par la donation de monastères et l'affectation de sièges épiscopaux¹⁸. Le Clunisien Bernard de Sédillac, un proche intime de l'abbé Hugues, en avait profité le plus: nommé d'abord abbé de Sahagún, du monastère royal le plus important de Léon, il monta après sur le siège métropolitain de Tolède¹⁹.

16 Charles Julian Bishko, «The Cluniac Priors of Galicia and Portugal: Their acquisition and Administration, 1075-ca. 1230», in Idem, *Spanish and Portuguese Monastic History 600-1300*, London 1984, Nr. XI (d'abord publié dans: *Studia Monastica* 7, 1965), 334; voir aussi, Segl, *Königtum und Klosterreform*, pass.; Kohnle, *Abt Hugo von Cluny*, 52, 124ss. et 230.

17 HC (ed. Falque) p. 38.

18 Bishko, «The Cluniac Priors of Galicia and Portugal», pass.; Segl, *Königtum und Klosterreform*, pass.; Idem, «Die Cluniacenser in Spanien – mit besonderer Berücksichtigung ihrer Aktivitäten im Bistum León von der Mitte des 11. bis zur Mitte des 12. Jahrhunderts», in Giles Constable / Gert Melville / Jörg Oberste (edd.), *Die Cluniacenser in ihrem politisch-sozialen Umfeld*, Münster 1998, 537-558; Carlos Manuel Reglero de la Fuente, *Cluny en España. Los prioratos de la provincia y sus redes sociales (1073-ca. 1270)*, León 2008; Idem, «La primera reforma cluniacense de Sahagún, el concilio de Burgos y la Crisis de 1080. Revisión cronológica y desarrollo», in *Monarquía y sociedad en el Reino de León. De Alfonso III a Alfonso VII*, Tomo II, León 2007, 689-732; Patrick Henriot, «Moines envahisseurs ou moines civilisateurs? Cluny dans l'historiographie espagnole (XIII^e-XX^e siècles)», *Revue Mabillon* N.S. 11 (2000) 135-159; Idem, «La politique monastique de Ferdinand I^{er}», in *El monacato en los reinos de León y Castilla (siglos VII-XIII)*, Ávila 2007, 101-124.

19 Juan Francisco Rivera Recio, *El Arzobispo de Toledo Don Bernardo de Cluny (1086-1124)*, Roma 1962; Idem, *La Iglesia de Toledo en el siglo XII (1086-1208)*, Tomo I, (Roma-Toledo 1966) 125-196; Ramón González Ruiz, «La reorganización de la iglesia de Toledo durante el pontificado de Bernardo de Sédillac, primer arzobispo después de la reconquista (1086-1124)», in Fernando López Alsina (ed.), *El Papado, la Iglesia Leonesa y la Basílica de Santiago a finales del siglo XI. El traslado de la Sede Episcopal de Iria a Compostela en 1095*, Santiago de Compostela 1999, 157-176.

C'est le pape Urbain II, ancien Clunisien lui-même, qui lui conféra la dignité de primat de l'église hispanique et le chargea de l'administration de tous les sièges épiscopaux, pas encore restaurés depuis l'invasion des maures²⁰. Le roi de Castille avait par ailleurs épousé Constance de Bourgogne, une nièce de l'abbé Hugues²¹. Et il donna deux de ses filles, les infantes Thérèse et Urraque à des parents d'Hugues: Thérèse, issue d'une liaison illégitime du roi, devait épouser Henri, de la maison ducale, qui allait devenir comte du Portugal, et Urraque se marier avec Raimond, de la maison comtale de Bourgogne, futur comte de Galice²². La cour de Castille-Léon était le centre vers lequel convergeaient toutes ces relations avec Cluny et la Bourgogne, pour y former un réseau étroitement connecté, dont on ne connaît pas encore en détail toutes les composantes²³. Mais ce qui est sûr ce que Diego Xelmírez, grâce à sa formation à la cour d'Alphonse VI et de Raimond de Galice, fit parti du réseau. Par lui ce réseau fut relié en ligne directe avec d'autres foyers, où il avait été formé: l'école de la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle et la maisonnée de l'évêque Diego Peláez²⁴. Ce dernier, un protégé du roi Sanche II de Castille, tomba en disgrâce après la mort violente du roi et fut déposé au concile de Husillos en 1088²⁵. Son successeur Pedro de Cardeña

20 JL 5366-5367, 5371; Francisco J. Hernández, *Los cartularios de Toledo. Catálogo documental*, Madrid 1985, 536-538, Nr. 535-538; Demetrio Mansilla, *La documentación pontificia hasta Inocencio III (965-1216)*, Roma 1955, 39-45, Nr. 24-45. Cf. Robert Somerville, *Pope Urban II, the Collectio Britannica and the Council of Melfi (1089)*, Oxford 1996, 74ss., 81ss.

21 Kohnle, *Abt Hugo von Cluny*, 225ss.

22 Bernard F. Reilly, *The Kingdom of León-Castilla under Queen Urraca 1109-1126*, Princeton, N.J. 1982, 13s.; Idem, *The Kingdom of León-Castilla under King Alfonso VI, 1065-1109*, Princeton, N.J. 1988, 247s.; Peter Feige, «Die Anfänge des portugiesischen Königtums und seiner Landeskirche», *Spanische Forschungen der Görresgesellschaft. Gesammelte Aufsätze zur Kulturgeschichte Spaniens* 29 (1978) 85-436, spéc. 110ss.; Ana Isabel Cerrada Jiménez, «Tres generaciones de mujeres en el poder: Urraca de Zamora, Urraca de Castilla, Teresa de Portugal y doña Sancha», in *Las mujeres y el poder: representaciones y prácticas de vida*, ed. Cristina Segura Graíño / Ana Isabel Cerrada Jiménez, Madrid 2000, 99-106; Georges Martin, «Hilando un reinado. Alfonso VI y las mujeres», *E-Spania. Revue électronique d'études hispaniques médiévales* 10 (2010).

23 Cf. maintenant aussi Thomas Deswarte, *Une Chrétienté romaine sans pape. L'Espagne et Rome (586-1085)* (Bibliothèque d'Histoire Médiévale, 1), Paris 2010, 414ss.

24 HC (ed. Falque) p. 17s. Cf. Portela, *Diego Gelmírez. Los años de preparación*, 127s.

25 HC (ed. Falque) p. 15sq. Cf. Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 108s.; Biggs, *Diego Gelmírez*, 20s.; Fletcher, *Saint James's Catapult*, 50s.; Idem, *The Episcopate in the Kingdom of León*, 183; Becker, *Papst Urban II.*, Bd. 1, 233s.; Odilo Engels, «Papsttum, Reconquista und spanisches Landeskoncil im Hochmittelalter», *Annuario Historiae Conciliorum* 1 (1969) 37-49, 241-287, ici 42-49.

ne réussit pas vraiment à prendre possession de son diocèse, puis qu'Urbain II n'hésita pas à annuler presque toutes les décisions de ce concile²⁶ et à jeter l'interdit sur le diocèse de Saint-Jacques «quia sancti Iacobi episcopus in regis carcere depositus fuerat»²⁷. Que Diego ne fut pas entraîné dans la chute de Diego Peláez, mais put même en profiter, est une preuve de l'implantation solide de sa position en ce moment précoce de sa carrière. Il devint même administrateur du siège épiscopal pendant la vacance, ce que lui assura une influence toute particulière sur le sort de l'église de Saint-Jacques en ces temps difficiles. L'*Historia Compostellana* rapporte que l'élection unanime de Dalmace de Compostelle, «monachus Cluniacensis religionis», n'était pas seulement dû au conseil du clergé et du peuple avec le concours de l'autorité de l'église romaine, mais surtout à l'instigation du roi Alphonse VI, de son gendre Raimond de Galice et de sa fille Urraque, s'inscrivant ainsi dans le réseau des relations bourguignonnes à la cour royale²⁸. Le pontificat de Dalmace de Compostelle ne fut pas de longue durée et après sa mort précoce la situation s'envenima dans cet évêché exempt, où le droit à la consécration de l'évêque revenait maintenant au pape. Entre-temps remis en liberté Diego Peláez pensa le temps venu pour se rendre à Rome, pour y faire valoir ses droits à l'évêché de Compostelle et pour se justifier devant le pape, qui par l'annulation des décisions du concile de Husillos n'avait pourtant pas abrogé les normes du droit canonique, dont il se réclama. Mais il s'avéra impossible de persuader Alphonse VI de le rétablir comme évêque de Compostelle. De nouveau on se retrouva dans une situation de pat, qui devait durer quatre ans. Car le pape aussi ne voulait pas revenir sur sa décision de permettre à Diego Peláez d'exercer l'«officium episcopale», si dans le cas d'une sedisvacance, on faisait appel à lui²⁹. Le pape préféra donc de laisser l'évêché vacant et Diego Xelmírez fut une seconde fois chargé de l'administration du diocèse. Mais cette fois il prépara sa propre candidature. Tandis qu'une ambassade du roi Alphonse VI se trouvait à Rome pour régler une fois pour toutes la question du siège de Compostelle, Urbain II décéda et Rainier de San Clemente lui succéda sous le nom de Pascal II³⁰. C'était lui, qui lors d'une

26HC (ed. Falque) p. 16.

27Somerville, *Pope Urban II, the Collectio Britannica and the Council of Melfi*, 72, 78ss.

28HC (ed. Falque) p. 18, 20.

29JL 5810; HC (ed. Falque) p. 22.

30Carlo Servatius, *Paschalis II. (1099-1118)*, Stuttgart 1979.

légation en Espagne avait déposé Pedro de Cardeña et cette légation lui avait permis de se familiariser avec la problématique en question³¹. Il adopta donc le point de vue du roi et ordonna à l'église de Compostelle d'élire un nouvel évêque. En même temps il demanda au roi de doter l'«exepiscopus» avec un honneur digne de son rang³². Pour Diego Peláez, qui avait d'abord cherché l'appui du roi d'Aragón, cela signifia en fin de compte de passer le reste de sa vie en exil³³. Compte tenu de la situation à Compostelle et de la répartition du pouvoir au sein de son église, Diego Xelmírez, fort du soutien du roi Alphonse et du comte Raimond de Galice, était le seul à pouvoir se présenter comme candidat. Mais Diego n'était pas là. Il s'était rendu à Rome, «orationis gratia» comme il prétendait, et venait d'être consacré sous-diacre³⁴. Il est plus que probable qu'il existe en rapport direct entre la décision prise par Pascal II dans le cas de Diego Peláez, le 29 décembre 1099³⁵, la consécration de Diego le 18 mars suivant³⁶ et la présence de l'ambassade d'Alphonse VI à Rome. D'autant plus que Diego comme administrateur du diocèse et homme de confiance du roi était directement concerné. Que penser alors de l'assertion de l'*Historia Compostellana*, que l'élection du nouvel évêque avait eu lieu, «eum nolentem atque renitentem»?³⁷. Même si l'on peut considérer cela comme un topique, il est peu vraisemblable que le récit de l'*Historia Compostellana* sur l'élection ayant eu lieu avec le concours de toute la noblesse de Galice, du roi Alphonse VI et du comte Raimond de Galice, tous les deux venus expressément pour l'occasion, corresponde à la réalité³⁸. Ne parle-t-elle pas un peu plus loin de la peur de Diego de tomber dans une embuscade, tendue probablement par des nobles qui lui étaient hostiles et des parents de Diego Peláez? En raison de ces menaces, l'élu ne pouvait se rendre à Rome, où la consécration était censée avoir lieu de la main du pape, comme prévu par le privilège d'exemption.

31 Servatius, *Paschalis II.*, 18s.

32 HC (ed. Falque) p. 22; JL 5810.

33 Antonio Ubieto Arteta, «El destierro del obispo compostelano Diego Peláez en Aragón», *Cuadernos de Estudios Gallegos* 18 (1951) 43-51.

34 HC (ed. Falque) p. 23.

35 JL 5810-5811; HC (ed. Falque) p. 21-23.

36 JL 5822; HC (ed. Falque) p. 23. Cf. Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 114ss., 127ss.

37 HC (ed. Falque) p. 23.

38 HC (ed. Falque) p. 23.

Il fallait donc qu'il demandât au pape qu'elle soit fait «apud nos»³⁹ et que celui-ci acquiesçât à sa demande. Pascal II lui notifia alors que la consécration lui serait conférée soit par l'évêque Geoffroy de Maguelonne, lui aussi immédiatement soumis au Saint-Siège, soit — si celui-ci était empêché de venir — par l'évêque de Burgos, «qui nostri juris est»⁴⁰.

L'installation de l'évêque de Compostelle comme résultat de la situation politique et ecclésiastique dans le nord-ouest de l'Espagne indique assez clairement l'existence d'une alliance entre Diego Xelmírez et le pouvoir royal et comtal en place, favorable à Cluny et à la Bourgogne⁴¹. Le fait que le nouvel évêque se rendit immédiatement après son élection à Tolède pour une première visite chez le roi et l'archevêque Bernard est un indice de plus⁴². Mais bientôt on devait constater que les objectifs de l'évêque de Saint-Jacques étaient bien plus complexes, portait toujours sa propre marque et n'étaient pas toujours compatibles avec ceux d'autrui. Maintenant que le plus grave danger était détourné — l'exemption interdisant désormais l'intégration du diocèse dans une autre province ecclésiastique comme suffragant —, il devient clair que le rang du diocèse nouvellement créé et sans véritable tradition ne correspondait plus à l'idée que l'église de Saint-Jacques se faisait d'elle-même. Depuis le IX^e siècle cette conception était surtout fondée sur l'apostolicité du siège et sur le culte qui s'était développé autour du tombeau de l'apôtre et des reliques de Saint-Jacques. Mis à part les privilèges du siège primatial de Tolède et son droit à l'exercice d'une légation apostolique permanente, le danger pour tout projet d'expansion de l'église de Saint-Jacques venait surtout du siège métropolitain de Braga, revendiquant toujours la juridiction sur l'ancienne province ecclésiastique de Galice et ses suffragants⁴³. Au temps de Grégoire VII l'évêque Pierre de Braga avait malencontreusement demandé la confirmation de l'élévation de son église au statut d'église métropolitaine à l'antipape impérial Clément III et avait été ensuite déposé comme schismatique⁴⁴. Quand en 1095

39 HC (ed. Falque) p. 24.

40 JL 5838; HC (ed. Falque) p. 24-25. Cf. JL 5860, 5840, 5861, 5862; HC (ed. Falque) p. 25-27.

41 Sur ses relations avec Cluny voir les travaux cités ci-dessus note 18.

42 HC (ed. Falque) p. 24.

43 Mansilla Reoyo, *Geografía eclesiástica*, Tomo II, 47ss., 72ss.

44 Cf. Carl Erdmann, *Das Papsttum und Portugal im ersten Jahrhundert der portugiesischen Geschichte*, (Abhandlungen der Preussischen Akademie der Wissenschaften. Jg. 1928, Phil.-Hist. Kl., Nr. 5) Berlin 1928, 8-9; Avelino de Jesús da Costa, «O Bispo D. Pedro e a organização da diocese de Braga», *Biblos*

le Clunisien Gérald, ancien moine de Moissac, était monté sur le siège de Braga, l'évêché de Saint-Jacques-de-Compostelle avait été déclaré exempté et soustrait à sa juridiction⁴⁵. Si l'on veut accorder foi au récit de l'*Historia Compostellana* Dalmace de Compostelle aurait tenté, lors de la confirmation de sa dignité épiscopale par le concile de Clermont, d'obtenir d'Urbain II l'imposition du pallium, normalement réservée aux patriarches et archevêques. Il avait espéré de renforcer ainsi sa juridiction, mais avait subi un échec, le pape n'étant pas prêt à porter préjudice aux droits d'autrui⁴⁶. C'est au cours de son second voyage en France et grâce au soutien de l'abbé de Cluny que Diego Xelmírez verra ses efforts couronnés de succès et obtiendra le pallium des mains de Pascal II⁴⁷. Il débaya ainsi le terrain pour accroître la grandeur de l'église de Saint-Jacques. C'était d'autant plus nécessaire qu'on se souvenait encore à la cour pontificale d'une défense expresse de conférer le pallium à l'église de Compostelle, puisqu'un de ses évêques avait autrefois dédaigné d'exécuter les décisions prises par un cardinal-légit⁴⁸. C'est pour cette raison qu'en 1105 Diego Xelmírez dut prêter un serment de fidélité au pape et reconnaître explicitement le pouvoir des légats apostoliques, l'évêque en question ayant autrefois justifié son refus d'obéir à l'église romaine en disant: «ad huius ecclesie cardinales et tantum obediencie honorisque Romane ecclesie cardinalibus exhibeant, quantum eis postea Romani cardinales uersa uice Rome exhibituri sunt»⁴⁹. Il avait ainsi pris position contre les prétentions de Rome à la primauté universelle, une attitude qui avait déjà causé sa perte à l'archevêque Manassès de Reims⁵⁰. De la bouche d'un évêque de Saint-Jacques-de-Compostelle cette phrase comportait une connotation particulière puisqu'on y comptait aussi des cardinaux parmi les dignitaires, ne fut-ce qu'à titre honorifique. Impossible pourtant de se méprendre sur la similitude des institutions des deux églises se réclamant de l'apostolicité de leurs sièges. Maintenant que Diego Xelmírez avait

33 (1957) 135-672, 34 (1958) 1-659; Jürgen Ziese, *Wibert von Ravenna. Der Gegenpapst Clemens III. 1084-1100*, Stuttgart 1982, 132s.

45 Mansilla Reoyo, *Geografía eclesiástica*, Tomo II, 55ss., 136ss.

46 HC (ed. Falque) p. 39.

47 HC (ed. Falque) p. 36-40, 41-42 = JL 5986.

48 HC (ed. Falque) p. 39.

49 HC (ed. Falque) p. 39.

50 Sur cette controverse voir toujours John R. Williams, «Archbishop Manasses I of Rheims and Pope Gregory VII», *American Historical Review* 54 (1949) 804-824.

reçu le pallium, il était quasiment devenu l'égal des archevêques de Tolède et de Braga, auxquels ce symbole d'un pouvoir juridictionnel avait été aussi concédé lors de leur investiture par le pape. Le siège métropolitain de Braga, qui — après l'exemption d'Iria-Compostelle — avait déjà assez à faire pour ramener sous son autorité ses biens et les autres évêchés suffragants de sa province ecclésiastique — c'est-à-dire Lugo, Orense et Dumio-Mondoñedo —, se vit donc confronté en 1105 à un nouveau problème: une décision importante avait été prise, destinée à affaiblir le rayonnement religieux et spirituel de l'ancienne métropole de la Galice et de rehausser outre mesure la position de l'église de Saint-Jacques comme centre du culte d'un apôtre.

Déjà en 1102, sous prétexte d'une visite amicale officielle, l'évêque de Compostelle avait commis un «*pium latrocinium*», enlevant les plus précieuses reliques de l'église de Braga, c'est-à-dire, les ossements de saint Fructueux, archevêque de Braga au temps des wisigoths, et ceux des martyres Cucufat, Sylvestre et Susanne⁵¹. Et tel *furtum sacrum* n'était pas une action insolite dans les querelles entre centres religieux désireux de rehausser leur propre prestige au détriment de leurs concurrents⁵². Comme souvent on avança dans le cas présent le prétexte que les reliques avaient été mal conservés et peu honorés, mais en réalité des intérêts solides étaient en jeu. L'action de Diego Xelmírez n'était pas simplement destiné à réclamer des territoires ou des droits par ailleurs difficiles à récupérer ou à conserver, mais surtout à affaiblir la position de la métropole de la Galice comme centre d'un culte local, lui enlevant pratiquement toute possibilité d'opposer quelque chose à peu près équivalent au culte de l'apôtre Jacques à Compostelle⁵³. L'action de 1102 donna quasiment le signal pour le début d'une rivalité ouverte entre l'église de Saint-Jacques et la métropole de Braga: la concession du pallium faisant date, toute comme la réforme du chapitre cathédral de Saint-Jacques qui eut lieu environ vers la même époque. La réorganisation du chapitre et l'abandon de mauvais usages permirent à Diego Xelmírez de se profiler comme représentant

51 HC (ed. Falque) p. 31sqq.

52 Voir sur ce sujet en général Patrick J. Geary, *Furta Sacra. Thefts of Relics in the Middle Ages*, Princeton, N.J. 1990², qui cependant ne mentionne pas le vol des reliques par l'évêque de Compostelle.

53 Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 219ss.; cf. aussi Manuela Domínguez García, «Gelmírez y el Furtum Sacrum», *Santos, obispos y reliquias*, ed. Concha Bosch Jiménez / Luis A. García Moreno / María Elvira Gil Egea / Margarita Vallejo Girvés, Madrid 2003, 155-161.

de la réforme de l'église. En augmentant en même temps les canonicats au nombre de 72 — conformément au nombre des disciples du Christ, «*juxta numeralem discipulorum Domini collectionem*»⁵⁴ — lui facilita pas seulement de s'attacher quelques membres de sa propre famille, tel que son neveu, le prieur Pierre⁵⁵, mais aussi d'autres représentants de la noblesse de Galice⁵⁶. Lors des grands processions et des jours de fêtes il apparut toujours entouré de tous les membres de son chapitre cathédral «*ad instar Romanae curiae*»⁵⁷, pour montrer au public combien la présence de ce groupe éminent rehaussait sa position, et cela face à des gens plutôt difficiles à manier, avec qui ses rapports étaient tendus comme on verra lors des révoltes urbaines. Après la réforme du chapitre, les chanoines de la cathédrale continuaient à vivre selon une règle mixte, comportant des éléments de la règle de Saint Augustin et de celle de Saint Isidore⁵⁸. En ce qui concerne la distribution des offices au sein du chapitre, Diego Xelmírez s'orienta sur le modèle d'une organisation interne, proposé en décembre 1100 par le concile de Palencia, tenu par le cardinal-légat Richard de Marseille et auquel il avait assisté comme élu. Une place spéciale y était réservée aux cardinaux de l'église de Compostelle⁵⁹. En 1102 l'évêque exigea même des chanoines la prestation d'un serment de fidélité, pour lier ce groupe très important plus intimement à sa personne et obtenir son soutien. Un soutien d'ailleurs sans faille, dont il avait besoin et qu'il cherchait à gagner par le partage de la mense entre évêque et chapitre et une distribution équitable des prébendes, pour éviter de futures querelles⁶⁰. Après cette consolidation interne, Diego Xelmírez avait donc depuis 1102 les mains libres pour chercher la confrontation avec Braga, qui n'avait pas réussi à renforcer sa position. Seul l'évêque Maurice de Coimbra, le future successeur de l'archevêque Gérald, semble avoir reconnu les signes du

54 HC (ed. Falque) p. 47.

55 Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 102ss., 105s., 356s.

56 HC (ed. Falque) p. 48, on retrouve la liste de leurs noms.

57 HC (ed. Falque) p. 46.

58 À propos du chapitre cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle voir surtout Francisco Javier Pérez Rodríguez, *La Iglesia de Santiago de Compostela en la Edad Media: El Cabildo Catedralicio (1110-1400)*, Santiago de Compostela s.d. (1996), surtout 23ss., même si je ne suis pas toujours d'accord avec sa version des faits.

59 Cf. Fidel Fita, «El concilio nacional de Palencia en el año 1100 y el de Gerona en 1101», *Boletín de la Real Academia de la Historia* (1894) 214-235.

60 HC (ed. Falque) p. 47sq.

temps⁶¹. Dans les années suivantes il se mit intensivement à la recherche de reliques, pour augmenter considérablement le stock de son diocèse et plus tard de son archevêché, pour contrebalancer les richesses de l'église de Saint-Jacques. Le plus spectaculaire de ses exploits était, certainement, que lors d'un pèlerinage en Terre Sainte il enleva la tête de saint Jacques, vénérée dans une petite chapelle pas loin de Jérusalem. Mais les troubles de la guerre empêchèrent la tête d'arriver dans la région de Braga. La reine Urraque en fit don à la cathédrale de Saint-Jacques, et on l'y amena solennellement en procession⁶². Quand plus tard Maurice de Braga se laissa prendre au traquenard de la politique curiale et y échoua, après avoir été créé antipape par l'empereur sous le nom de Grégoire VIII⁶³, Diego Xelmírez put tranquillement poursuivre sa politique ambitieuse en Castille-Léon.

Déjà assez tôt, après les premières années de son pontificat à Compostelle, il devient évident qu'il savait jouer de tous les instruments de la politique ecclésiastique mis à sa disposition pour faire respecter les droits de l'église de Compostelle et rehausser peu à peu son statut d'église apostolique. Pour arriver à ses fins il se servit de chartes pontificales, qui ne nous sont connues que grâce à leur transcription dans l'*Historia Compostellana*, ce qui rend leur authenticité dans certains cas au moins suspecte⁶⁴, mais aussi du culte de l'apôtre Saint Jacques et de ses reliques, dont le rayonnement va être diffusé bien au-delà de l'espace nord-ouest de l'Espagne, faisant passer les autres églises aux yeux des croyants au second rang⁶⁵. Ses rapports intenses avec la congrégation de Cluny et ses abbés — bien au-delà de la mort d'Hugues de Cluny — lui procuraient pas seulement le soutien nécessaire de la papauté mais l'aidaient aussi à tisser des liens politiques étroits avec la maison de Castille-Léon et ses rois, issus de la maison de Bourgogne⁶⁶. Depuis la réforme du chapitre cathédral et la multiplication

61 Carl Erdmann, «Mauritius Burdinus (Gregor VIII.)», *Quellen und Forschungen aus Italienischen Archiven und Bibliotheken* 19 (1927) 205-261.

62 HC (ed. Falque) p. 194-197. Voir Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 260ss.

63 Erdmann, «Mauritius Burdinus», pass.

64 Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, pass.

65 Sur le développement du culte de Saint Jacques au temps de Diego Gelmírez voir notamment Klaus Herbers, *Der Jakobuskult des 12. Jahrhunderts und der «Liber Sancti Jacobi»*, Wiesbaden 1984.

66 Sur les relations intenses entre la cour de Castille-Léon, Cluny et la Bourgogne voir les travaux cités ci-dessus, note 18.

des canonicats, ses relations avec la noblesse léonaise et galicienne avaient gagné une toute autre qualité. Une des bases la plus importante pour affermir sa position dans l'église et le monde politique devenait un réseau de relations personnelles. Il parvint ainsi à s'attacher d'importantes familles de la noblesse, mais courut toujours le risque d'être impliqué dans leurs conflits et querelles au sein de la société urbaine de Compostelle, susceptibles de dégénérer en de violents affrontements⁶⁷. Tandis que les prétentions du pouvoir métropolitain de Braga ne cessaient de planer comme une menace permanente sur les ambitions de l'église de Compostelle, l'évêque poursuivit partout ailleurs une politique consensuelle, pour intégrer autant que possible tous les groupements sociaux et cléricaux dans le cadre d'une politique ecclésiastique favorable à ses desseins. Ce consensus fut remis en question dans les années à venir par des troubles politiques imprévisibles, surgissants dans le royaume de Castille-Léon après la mort du roi Alphonse VI, sans héritier mâle, précédé de celui de son gendre, le comte Raimond de Galice. Ne restèrent en place que sa fille Urraque comme héritière de la couronne et son petit-fils Alphonse, encore mineur. Le royaume risquait alors d'être absorbé par le puissant royaume d'Aragón et son roi belliqueux,

67 Cf. María del Carmen Pallarés Méndez / Ermelindo Portela Silva, «Aristocracia y sistema de parentesco en la Galicia de los siglos centrales de la Edad Media: el grupo de los Traba», *Hispania* 53 (1993) 823-840; Esther Pascua Echegaray, «Redes personales y conflicto social: Santiago de Compostela en tiempos de Diego Gelmírez», *ibid.*, 1069-1089. Sur les troubles à l'intérieur de la cité, que l'HC (ed. Falque, p. 199-217) expose en détail, si bien que Luis Vázquez de Parga, «La revolución comunal de Compostela en los años 1116 y 1117», *Anuario de Historia del Derecho Español* 16 (1945) 685-703 ne fait que paraphraser ce récit, voir Reyna Pastor de Togneri, «Las primeras rebeliones burguesas en Castilla y León (Siglo XII). Análisis histórico-social de una coyuntura», *Estudios de Historia Social* 1 (1965) 29-106; Carlos Estepa Díez, «Sobre revueltas burguesas en el siglo XII en el reino de León», *Archivos Leoneses* 55-56 (1974) 291-307; H. Salvador Martínez, *La rebelión de los burgos: Crisis de estado y coyuntura social*, Madrid 1992; María del Carmen Pallarés Méndez / Ermelindo Portela Silva, «De Gelmírez a los «Irmandiños»: Conflictos sociales en la ciudad de Santiago», in *El Camino de Santiago: estudios sobre la peregrinación y sociedad*, ed. Carlos Estepa Díez / Pascual Martínez Sopena / Cristina Jular Pérez-Alfaro, Madrid 2000, 107-132; sur les grandes familles de la noblesse en Galice et León, telles que les Flainéz-Froilaz, les Traba et les Beni Gómez, voir José García Pelegrín, *Studien zum Hochadel der Königreiche León und Kastilien im Hochmittelalter*, Münster i. W. 1991; Vicente Ángel Álvarez Palenzuela, «La nobleza del Reino de León en la Alta Edad Media», in *El Reino de León en la Alta Edad Media*, Vol. VII, León 1995, 149-329; Simon Barton, *The aristocracy in twelfth-century León and Castile*, Cambridge 1997; Margarita Torres Sevilla-Quiñones de León, *Linajes nobiliarios en León y Castilla (Siglos IX-XIII)*, León 1999, notamment 320ss., et plus spécialement sur la situation en Galice José Luis López Sangil, *La nobleza altomedieval gallega. La familia Froilaz-Traba*, A Coruña 2002.

Alphonse I^{er}, dit le Batailleur. Même le projet d'un mariage entre la princesse et son prétendant ambitieux s'avéra fatal, puisqu'il constituait une menace pour les droits du prince héritier Alphonse, sans empêcher le roi d'Aragón de poursuivre ses objectifs ambitieux. La rupture irrémédiable ne tarda pas à venir et tout le royaume devint alors un champ de bataille⁶⁸. Ce n'est pas le lieu ici de retracer en détail les désordres politiques de cette époque, mais on peut constater que l'évêque de Compostelle réussit à y jouer un rôle de premier rang. De concert avec la noblesse galicienne et léonaise il prit le parti du prince héritier Alphonse Raimúndez, dont les justes revendications semblaient menacées par les intrigues de sa mère, la reine Urraque, et de son beau-père, le roi d'Aragón. Quand Diego Xelmírez couronna en 1111 le jeune prince roi de Galice, il était pratiquement parvenu à un compromis avec le parti de ses partisans, dirigé par les comtes Pedro Froilaz et Pedro Ansúrez, un compromis qui devait s'avérer utile pour les ambitions de l'Église de Compostelle. C'était pourtant un compromis bien précaire, puis que Diego Xelmírez ne pouvait pas risquer une rupture ouverte avec la reine Urraque pour des raisons de politique ecclésiastique. Des phases de rapprochement se relayaient avec d'autres où leur divergences de vues éclataient en hostilité ouverte, l'influence de la reine restant toujours déterminante jusqu'au couronnement de son fils comme roi de Castille-Léon en 1126⁶⁹. Alphonse n'oubliera jamais que Diego Xelmírez l'ait soutenu dès le début. Il en fit son chancelier et l'aida autant que possible à réaliser ses projets⁷⁰.

Mais revenons aux années troubles des débuts, où l'évêque de Compostelle fut obligé de s'arranger avec des circonstances peu stables, sans perdre de vue ses futures projets. A Braga il allait se heurter à un adversaire non négligeable en la personne de l'ancien évêque de Coimbra, Maurice, comme nous avons déjà vu en parlant des reliques. Cela ne voulait pas dire qu'il n'était pas prêt à s'allier avec lui contre les empiètements toujours présents de l'archevêque Bernard de Tolède en ce qui concernait le rattachement d'anciens évêchés suffragants. Avant que

68 Bernard F. Reilly, *The Kingdom of León-Castilla under Queen Urraca 1109-1126*, Princeton, N.J. 1982.

69 Bernard F. Reilly, *The Kingdom of León-Castilla Under King Alfonso VII, 1126-1157*, Philadelphia, Pa. 1998, pass.; María del Carmen Pallarés / Ermelindo Portela Silva, «La reina Urraca y el obispo Gelmírez: Nabot contra Jezabel», in *Os reinos ibéricos na Idade Média. Livro de homenagem ao professor doutor Humberto Carlos Baquero Moreno*, Vol. 1, Lisboa 2003, 957-962.

70 Reilly, *The Kingdom of León-Castilla Under King Alfonso VII*, notamment 213ss.

Maurice Bourdin n'allait se mettre lui-même hors de combat en se faisant une fausse idée de la situation à Rome, il réussit bien mieux que son prédécesseur Gérald à réclamer pour son église les droits métropolitains perdus et de convaincre Pascal II de les lui restituer, même si son élection fût entachée d'irrégularités⁷¹. Les documents en question nous sont uniquement connus grâce à des fragments de registres pontificaux, l'*Historia Compostellana* n'en parlant pas. Elle insère uniquement le privilège délivré par Pascal II en 1101⁷², en faveur de Compostelle, avec une confirmation de ses droits et possessions. Manque par contre la lettre du pape, dans laquelle il demande à l'église de Saint-Jacques de restituer à l'église de Braga tous les droits aliénés par elle depuis les temps du roi García⁷³. Cette lettre nous est seulement connue parce qu'elle a été inscrite dans les registres pontificaux contemporains. Peu après le siège de Braga tomba vacant pour une période assez longue. Cette sédisvacance prolongée était due à l'absence de l'évêque Maurice, qui s'était rendu à Rome, pour y déposer une plainte, avait ensuite été excommunié en raison de son usurpation des droits de l'église de Léon, avait fait un pèlerinage et avait été élu pape. Pendant cette période Diego Xelmírez de son côté se tourna de nouveau vers Cluny, où Pons de Melgueil avait entretemps succédé à l'abbé Hugues, pour reprendre sa politique d'alliance avec l'abbaye bourguignonne et se prévaloir de son influence sur la papauté⁷⁴. Il essaya en plus d'instrumentaliser les synodes et les confraternités pour ses fins. Quand il le jugea nécessaire, il n'y

71 Erdmann, «Mauritius Burdinus», 211s.; Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 292ss.

72 JL 5880-5881; HC (ed. Falque) p. 28-30. Cf. Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 149ss.

73 Carl Erdmann (ed.), *Papsturkunden in Portugal*, Göttingen 1927, 158-159, n° 5; *Bulário Bracarense. Sumários de Diplomas Pontíficos dos Séculos XI a XIX*, Braga 1986, n° 5; Avelino de Jesús da Costa, *Liber Fidei Sanctae Bracarensis Ecclesiae*. Edição crítica, Vol. 1, Braga 1965, 7; Antonio López Ferreiro, *Historia de la Santa A. M. Iglesia de Santiago de Compostela*, Tomo III, Santiago de Compostela 1900, Apénd. 67-68, n° XXI; Fita, «El concilio nacional de Palencia...», *Boletín de la Real Academia de la Historia* 24 (1894) 220; Hernández, *Los cartularios de Toledo*, 551, n° 550.

74 HC (ed. Falque) p. 295sq., 464. À propos des difficultés surgies à Cluny lors de l'abbatit de Pons de Melgueil et ses rapports compliqués avec la curie romaine voir Hayden V. White, «Pontius of Cluny, the Curia Romana and the End of Gregorianism in Rome», *Church History* 27 (1958) 195-219; Gerd Tellenbach, «Der Sturz des Abtes Pontius von Cluny und seine geschichtliche Bedeutung», in Idem, *Ausgewählte Abhandlungen und Aufsätze*, vol. 3, Stuttgart 1988, 1024-1066; Herbert E. J. Cowdrey, «Abbot Pontius of Cluny», in Idem, *Two Studies in Cluniac History* = *Studi Gregoriani* 11 (1978) 176-277; Joachim Wollasch, *Das Schisma des Abtes Pontius von Cluny*, *Francia* 23/1 (1996) 31-52.

assista pas, comme par exemple sous un prétexte peu convaincant au concile de Palencia en 1113, pour ne pas voir la portée de sa politique restreinte par l'intervention de l'archevêque Bernard de Tolède, disposant comme légat apostolique permanent de pouvoirs assez étendus. Bien que les synodes ne lui offrissent pas une base assez stable pour atteindre ses objectifs, ils étaient pourtant la meilleure plate-forme pour imposer des changements dans la structure de l'organisation des évêchés suffragants. Ici les objectifs même de Diego étaient en jeu: par l'installation de ses hommes de confiance sur les sièges des évêchés de la province ecclésiastique de Braga, l'évêque de Compostelle avait l'intention d'amener un changement dans la structure même de cette province et de faire transférer en fin de compte le pouvoir métropolitain des archevêques de Braga à son siège. Pour cela il était indispensable que la papauté donne son approbation, que Bernard de Tolède comme primat de l'*Hispania* et confirmé comme tel par le pape Pascal II⁷⁵ le tolère, et que — et cela était au moins aussi important — la royauté et la noblesse se sentent profondément attachées à l'église de Saint-Jacques, ce qui devient de plus en plus difficile, face à une situation politique très instable. A n'en pas douter — la réalisation de toutes ces données allait se heurter à quantité d'obstacles. Alphonse VI et Raimond de Bourgogne venaient juste de mourir, lors qu'une partie de la noblesse de la Galice formèrent en 1109 à Léon une association jurée, une *hermandad*, pour sauvegarder les droits de l'héritier mineur, destiné un jour à monter sur le trône de Castille. Pour cela ils avaient juré un serment entre les mains de Diego Xelmírez, qui depuis deviendra le défenseur le plus déterminé des droits du jeune prince⁷⁶. En 1114 l'évêque de Compostelle et tout le clergé de Galice n'assistèrent pas à un concile à Léon, malgré une invitation spéciale de la part de l'archevêque de Tolède⁷⁷. Les décisions y prises furent promulgués par Diego à la fin de l'année en présence de tous les évêques de la Galice au cours d'un synode, qu'il avait convoqué à Saint-Jacques-de-Compostelle. Une confraternité, une *hermandad*, y fut établie par tous, les obligeant à s'entraider, à faire adopter toutes les mesures évoquées et à se rencontrer régulièrement chaque

75 JL 5858. Cf. Hernández, *Los cartularios de Toledo*, 547, Nr. 546; Mansilla, *La documentación pontificia hasta Inocencio III*, 64-66, n° 45.

76 Voir Biggs, *Diego Gelmírez*, 68ss.; Reilly, *The Kingdom of León-Castilla under Queen Urraca*, 78ss.

77 HC (ed. Falque) p. 169.

année vers la Mi-Carême à Compostelle⁷⁸. Ainsi le concept d'une province ecclésiastique de Compostelle, présidé par l'évêque de Saint-Jacques, revendiquant pour lui le droit de consacrer chaque évêque nouvellement élu, avait été clairement énoncé par un synode à caractère de concile provincial. Ce résultat fut communiqué à d'autres évêques, leur demandant en même temps, de se joindre à la confraternité⁷⁹. En rapportant ces événements l'*Historia Compostellana* établit un lien avec une lettre du pape Pascal II, dans laquelle celui-ci s'était plutôt gardé de répondre directement et s'était contenté de rappeler d'une manière générale que la paix devait être gardée⁸⁰. Seul le cardinal-diacre et chancelier Jean de Gaète entra dans une lettre également citée par l'*Historia Compostellana* dans les détails des *desiderata* de l'église de Compostelle, en évoquant la possibilité d'un transfert de la dignité métropolitaine pas encore rétablie de Mérida au siège de Saint-Jacques⁸¹. L'assemblée annuelle des évêques galiciens — pour la plupart des partisans de Diego Xelmírez —, sous la présidence de l'évêque de Compostelle, restait une institution permanente, une option remarquable, apparemment supportée par Bernard de Tolède. Il est vrai qu'il n'est pas question d'un rapport direct avec le siège vacant de Mérida, comme l'*Historia Compostellana* l'avait établi, parce que l'archevêque de Tolède n'aurait probablement pas soutenu des projets préjudiciables aux droits primatiaux de son siège. Après l'échec de Maurice Bourdin, Diego essaya en vain d'obtenir du pape Gélase II, l'ancien chancelier Jean de Gaète, le pouvoir métropolitain de Braga⁸². Mais bientôt allait s'annoncer un changement favorable à Diego, lui permettant de jouer de nouveau la carte de la Bourgogne. Au moment de la constitution de la *hermandad* de 1109, l'archevêque Guy de Vienne, de la maison comtale de Bourgogne, avait été présent comme oncle, *patruus*, du jeune Alphonse Raimúndez. Guy, qui était aussi apparenté à l'abbé Hugues de Cluny, entretient peut-être aussi pour cette raison des relations étroites avec Diego

78 HC (ed. Falque) p. 169sq.

79 Sur l'instrumentalisation des conciles de Saint-Jacques-de Compostelle par Diego Gelmírez pour affermir sa position voir Jaime Justo Fernández, «Los Concilios Compostelanos de Diego Gelmírez», *Revista Española de Derecho Canónico* 58 (2001) 9-50 et le même, *Die Konzilien von Compostela 1120-1563*, Paderborn-München-Wien-Zürich 2002, spéc. 22ss.

80 JL 6397; HC (ed. Falque) p. 171.

81 HC (ed. Falque) p. 171sq.

82 HC (ed. Falque) p. 222sq.

Xelmírez⁸³. Il n'est donc pas étonnant que l'*Historia Compostellana* raconte en détail l'élection de Guy de Vienne qui prendra le nom de Calixte II. Elle ne passe même pas sous silence l'existence probable d'un autre candidat, l'abbé Pons de Cluny, mais sans évoquer le danger d'un schisme⁸⁴. Tant d'espérances conçues devaient aboutir à un succès: après quelques détours diplomatiques Calixte II éleva en 1120 l'église de Compostelle au rang d'église métropolitaine à la place de l'église lusitanienne de Mérida, et cela sur la demande de l'abbé de Cluny, de l'évêque de Porto ainsi que d'une multitude de cardinaux et de nobles bourguignons⁸⁵. Les négociations préalables s'avéraient certainement difficiles, le pape ayant avant tout l'intention de renforcer l'élément monastique dans l'église, surtout l'influence des grandes congrégations bénédictines de Cluny et de Saint-Victor de Marseille, et de réduire en même temps le pouvoir redoutable des grandes métropoles et des sièges primatiaux⁸⁶. Le pape partageait apparemment les conceptions de politique ecclésiastique de son futur évêque métropolitain de Mérida-Compostelle. Dans son grand privilège Calixte ne lui conféra pas le titre d'«archiepiscopus» mais le nomma légat permanent pour les provinces ecclésiastiques de Mérida et de Braga pour réduire le rayon d'action de Bernard de Tolède et mieux délimiter les différentes sphères d'influence⁸⁷. Pour ne pas donner trop de poids à la nouvelle métropole, le privilège de 1120 n'avait rehaussé le rang de Compostelle qu'à titre provisoire — un fait que l'*Historia Compostellana* semble ignorer et retoucher par un contrefait de la version insérée, tandis que la version du Tumbo B est de toute évidence davantage conforme à la tradition originale⁸⁸ — et seulement Coimbra et Salamanque, jusqu'alors des bases de

83 Beate Schilling, *Guido von Vienne – Papst Calixt II.*, Hannover 1998, 447ss.

84 HC (ed. Falque) p. 235-237. À propos de l'abbé Pons de Cluny voir la note 74 ci-dessus, ainsi que Schilling, *Guido von Vienne – Papst Calixt II.*, 569ss.

85 HC (ed. Falque) 246-254, 254-257 = JL 6823, 6827. Cf. Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 365ss.; Mansilla Reoyo, *Geografía eclesiástica*, Tomo II, 136ss.

86 Sur le pontificat, la parenté et les projets du pape Calixte II voir en plus de Schilling, *Guido von Vienne – Papst Calixt II.*, notamment 390ss., Mary Stroll, *Calixtus II (1119-1124): A Pope Born to Rule*, Leiden 2004.

87 HC (ed. Falque) p. 257-258 = JL 6824-6825. Cf. Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 374ss.

88 Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 380ss. Voir l'édition de la version du Tumbo B chez María T. González Balasch (ed.), *Tumbo B de la Catedral de Santiago*, Santiago 2004, 602-605, n° 321.

pouvoir de l'archevêque de Tolède, y figurent comme ses nouveaux suffragants⁸⁹. Il fallait des troubles politiques et ecclésiastiques sans fin, la venue de différents cardinaux-légats à latere et différentes ambassades de l'église de Compostelle à Rome, souvent suspectées de distribuer des pots de vin, pour que Diego Xelmírez arrivât à ses fins: c'est avec satisfaction que l'*Historia Compostellana* constate en 1120 que «hec priuilegia translata maximo cum gaudio Compostelle VIII Kal. August. Suscepta in ipsa sollempnitate passionis beati Iacobi coram omni clero et populo in eiusdem Apostoli ecclesia excelsa uoce lecta sunt. Ab hac die predictus ecclesie beati Iacobi episcopus habitus atque uocatus est Compostellane ecclesie archiepiscopus et Sancte Romane Ecclesie legatus»⁹⁰. Vers le milieu de l'année 1124 son évêché fut élevé définitivement au rang d'une métropole, dans la succession de Mérida, dont les suffragants formèrent désormais part de sa province ecclésiastique, mais il dut accepter l'existence et l'indépendance de la province ecclésiastique de Braga et le fait, que ses propres suffragants se trouvaient assez loin de son siège, que sa propre province ecclésiastique n'était en conséquence pas unie et sera plus tard éparpillée sur deux royaumes, celui de Léon et celui du Portugal, des conditions qui devaient susciter des querelles interminables avec Braga et Tolède⁹¹.

Dans un discours fictif, que l'*Historia Compostellana* place en 1113, Diego Xelmírez reprouva le mariage entre la reine Urraque et Alphonse I^{er} d'Aragón, pour des raisons de consanguinité. Il dit qu'ils étaient «contribules et consanguinitatis linea adfines» et que leur intention de reprendre après une rupture cet «illicitum connubium» était à condamner⁹². Il s'y référa aux évêques et aux apôtres auxquels Dieu selon saint Mathieu, chapitre 18, vers 18, avait confié les saints sacrements et conféré le pouvoir de lier et de délier, et de par cette 'potestas' la cure d'âmes et le pouvoir disciplinaire. À eux, c'est-à-dire aux évêques et apôtres, aux «specialiores et praecordialiores filii Dei», Dieu a confié l'église, son épouse: «Nobis reges terrarum, duces, principes omnisque populus renatus subjugatus est, omniumque

89 JL 6827.

90 HC (ed. Falque) p. 258-259.

91 HC (ed. Falque) p. 355-356 = JL 7160. Cfr. HC (ed. Falque) p. 349-355. Cf. Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 443ss.; Mansilla Reoyo, *Geografía eclesiástica*, Tomo II, 92ss.; Feige, *Die Anfänge des portugiesischen Königtums*, 345ss.

92 HC (ed. Falque) p. 145.

curam gerimus»⁹³. Impossible d'énoncer plus clairement l'idée que l'évêque de l'église apostolique de Compostelle se faisait de sa fonction et de ses pouvoirs, même si c'est maître Giraldus, l'auteur de cette partie de l'*Historia Compostellana*, qui parle ici⁹⁴. C'est l'apostolicité de son siège qui aux yeux de Diego Xelmírez donna droit à son église d'aspirer à la plus haute dignité au sein de la chrétienté, et pas seulement dans l'*Hispania*. Pour arriver à ses fins, après des débuts incertains, il agit toujours conformément aux conditions politiques et ecclésiastiques en vigueur, pour éviter de courir les mêmes risques qui devaient causer la ruine du siège concurrent de Braga.

D'abord il réclama pour l'église de Compostelle la 'Libertas ecclesiae', la liberté de toute ingérence de la part des laïcs⁹⁵.

Puis il obtint la promotion de l'église de Compostelle jusqu'au rang de métropole, toujours en étroite collaboration avec la congrégation de Cluny et ses abbés — de saint Hugues à Pierre le Vénérable —, qui entretenaient presque toujours d'excellents contacts avec la papauté. En plus il avait l'intention d'introduire les «consuetudines ecclesiarum Francie» dans l'église de Saint-Jacques⁹⁶. Pour la plus grande gloire de cette église il ne se servit pas seulement du culte des reliques et des saints, du culte de l'apôtre Saint-Jacques et du rapt de reliques, mais surtout du bras séculier, représenté par la famille comtale de Bourgogne et la dynastie castillane d'origine bourguignonne. C'est pourquoi il fut impliqué d'une part dans quantité d'intrigues politiques, parfois assez graves, mais obtint aussi d'autre part sous le pontificat de Calixte II l'érection définitive de son église en métropole en 1124 pour devenir ainsi l'égal du siège primatial de Tolède. Ces objectifs il les poursuivit déjà au moment où il reçut le pallium. Il annonça alors que partout où reposa le corps d'un apôtre «aut Papatus aut patriarchatus aut

93HC (ed. Falque) p. 145.

94Vones, *Die 'Historia Compostellana' und die Kirchenpolitik des nordwestspanischen Raumes*, 55ss., 66ss.

95Brigitte Szabó-Bechstein, *Libertas ecclesiae. Ein Schlüsselbegriff des Investiturstreits und seine Vorgeschichte* (Studi Gregoriani 12), Roma 1985; Rudolf Schieffer, «Freiheit der Kirche: Vom 9. zum 11. Jahrhundert», in *Die abendländische Freiheit vom 10. zum 14. Jahrhundert. Der Wirkungszusammenhang von Idee und Wirklichkeit im europäischen Vergleich*, ed. Johannes Fried, Sigmaringen 1991, 49-66, et toujours Gerd Tellenbach, *Libertas. Kirche und Weltordnung im Zeitalter des Investiturstreites*, Stuttgart/Berlin/Köln 1996 (= réédition de la 1^{ère} édition de 1936).

96HC (ed. Falque) p. 222.

ad minus archiepiscopatus erat»⁹⁷. Seul l'église de Saint-Jacques faisait encore exception, bien que l'apôtre Jacques fut comme les apôtres Pierre et Jean un des disciples favoris du Christ. Quand Diego Xelmírez lors de l'imposition du pallium exigea aussi l'élévation de son siège au rang d'un archevêché, le pape lui demanda de patienter en disant: «Dignum namque est, ut ecclesia beati Iacobi archiepiscopatu aut etiam maiori dignitate decoretur»⁹⁸. Cette dignité encore plus élevée ne pouvait être que celle d'un patriarcat, impliquant depuis l'antiquité tardive la position primatiale. L'élévation de l'église de Saint-Jacques au rang de métropole ne fut donc qu'un premier pas, le véritable but étant la primatie sur les églises de l'*Hispania*, comme la *Historia Compostellana* le formula clairement: «le *privilegium honoris* dans l'église occidentale revient de droit à l'église de Compostelle, comme l'église romaine en raison de son apostolicité a la primauté sur toutes les autres églises, ainsi l'église de Compostelle en raison de la présence de son apôtre doit avoir la primauté sur les églises occidentales»⁹⁹, c'est-à-dire, sur toutes les églises de la péninsule ibérique. Jusqu'à sa mort en 1126, Bernard de Tolède usa de toute son influence pour s'opposer à une telle prétention.

Les implications de Diego Xelmírez dans les troubles au sein de l'église jusqu'à l'avènement du schisme d'Anaclet et les tentatives d'Innocent II de consolider son pouvoir, ainsi qu'un complot des chanoines de son propre chapitre de le faire déposer, ne lui laissait plus assez de temps pour réaliser d'autres objectifs.

97 HC (ed. Falque) p. 223.

98 HC (ed. Falque) p. 224.

99 HC (ed. Falque) p. 224. Une telle conviction se heurta toute suite à l'opposition des «Romani», se plaignant que: «Hactenus Compostellana ecclesia superba et arrogans nobis extitit, hactenus Romanam ecclesiam non ut dominam, sed quasi sibi comparem respexit et inuita famulata est ei. Iste tamen episcopus quoniam tantam humilitatem tantumque obsequium nobis exhibit, cum humilitas uincat omnia, humilitate et obsequio suo si perseuerauerit, in posterum nostro consensu uoti sui compos esse poterit» (HC [ed. Falque] p. 224).